

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
GOURLIZON**

**Séance du 29 mars 2010**

Nombre de membres

En exercice 15  
Présents 11  
Votants 13

**l'an deux mil dix  
et le vingt neuf mars**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Guy MARZIN, Maire

**Date de la convocation**  
22 mars 2010

**Etaient présents :** Ronan CHATALIC – Bernard TROALEN -  
Michel LE BARS – Eric LE BARS – Jean PLIQUET – Daniel  
ULRICH - Annie JULIEN – Jean-Yves BOZEC – Geneviève  
LE FAOU – Guy MARZIN.

**Absents :** Emmanuelle RASSENEUR – Marcel SERGENT  
Eric BIGOT ayant donné procuration à Guy MARZIN  
Gilles ALLAIN ayant donné procuration à Ronan CHATALIC

**Objet de la délibération**  
Budget primitif 2010 :  
Affectation du résultat

Monsieur Eric LE BARS a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait état du résultat de fonctionnement de l'exercice  
2009 qui présente un excédent cumulé au 31 décembre 2009 de  
104 703.76 euros. Il propose d'affecter la somme de 95 000 euros  
de l'excédent de fonctionnement en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter la  
somme de 95 000 euros en section d'investissement au compte 1068.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,